



Merci de retourner le bulletin ci-dessous dûment complété :

Par mail : congreshr@arcaneo.fr
 Par fax au : **+33 (0)1 53 10 79 40**
 Par courrier : **ARCANEO** – 137 rue de l'Université – 75007 Paris
 Renseignements : **+33 (0)1 53 10 79 41 / 45**

7 et 8 Octobre 2014 – Pré Catelan, Paris 16^{ème} – 28^{ème} édition

Mme. Mle. Mr. Nom :Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél. direct :Mobile :

Email :

Contact pour le suivi du dossier (si différent du participant) :

• **Votre Règlement** Par chèque à l'ordre d'ARCANEO Par virement à réception de la facture

Interlocuteur et coordonnées de facturation (si différents du participant) :

Procédure interne de bon de commande: Si oui, numéro de bon de commande:

• **Tarifs :**

Inscription individuelle (valable pour une personne)

- 1/2 journée : 899 €HT**, soit 1 078,80 € TTC
- 1 jour : 1 649€HT**, soit 1 978,80 € TTC
- 2 jours : 2 149 €HT**, soit 2 578,80 € TTC

Tarifs préférentiels (pour 2 jours d'inscription uniquement, non cumulables, hors Pass entreprise et Pass 2 éditions)

- 10%** si vous avez participé à la 27^{ème} édition des 2 et 3 Avril 2014, soit **1 934,10 €HT**
- 10%** si vous êtes Diplômé du CIFFOP, soit **1 934,10 €HT**
- 10%** si vous êtes adhérent de l'ANDRH, soit **1 934,10 €HT** (numéro de login.....)
- 10%** si vous êtes Membre D'ICF, soit **1 934,10 €HT**

Cycle RH public (réservé aux 3 Fonctions Publiques FPE, FPH et FPT):

- 1 jour : 550€HT**, soit 660 € TTC incluant une inscription au cycle RH' Public
- 2 jours : 850€HT**, soit 1020 € TTC incluant une inscription au cycle RH' Public



Pass 2 éditions 2014-2015 (valable pour 2 jours d'inscription) : 1 712,20 €HT par édition, soit 2 063,04 € TTC, (soit 20% de réduction par édition)

Ce Pass vous permet de vous inscrire, ou d'inscrire le collaborateur de votre choix, à la prochaine édition d'Avril 2015 (règlement de l'édition d'Octobre 2014 à réception de la facture et règlement de l'édition d'Avril 2015 à partir de décembre 2014).

Pass Entreprise (6 sessions au choix) : 4 080 €HT, (soit 4 896 €TTC) soit **680 €HT** par session de Formation
Ce pass « à la carte » vous offre le choix de 6 sessions : décidez du nombre de collaborateurs (de 1 à 6 personnes) et les sessions auxquelles ils souhaitent participer pour un total de 6 sessions. Demi-journées, journées complètes, 2 jours : c'est vous qui choisissez.

• Votre inscription comprend :

- ✓ L'accès aux 20 sessions de formation et conférences plénières
- ✓ L'ensemble des supports d'intervention remis sur place puis en ligne
- ✓ Le déjeuner, pauses et cocktail

• Votre présence au déjeuner

Mardi 7 Octobre oui non
Mercredi 8 Octobre oui non

• Vos choix de session(s)

Mardi Matin S 1 S 3 S 5 S 7 S 9
Mardi Après-midi S 2 S 4 S 6 S 8 S 10
Mercredi Matin S 11 S 13 S 15 S 17 S 19
Mercredi Après-midi S 12 S 14 S 16 S 18 S 20

• Réservation de navettes gratuites à disposition au départ et à destination de la Porte Dauphine

Mardi 7 Octobre matin fin de journée pas de navettes
Mercredi 8 Octobre matin fin de journée pas de navettes

Vos frais d'inscription peuvent être pris en charge au titre de la formation. ARCANE0 dispose d'un numéro d'agrément formation : 11 92 16 623 92

- ✓ Votre facture tient lieu de convention de formation simplifiée.
- ✓ Elle vous sera adressée dans les jours suivant votre inscription.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : 1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation et une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit avant le 5 Septembre 2014 ; une somme forfaitaire de 80 euros sera retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, Arcaneo serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard. 5. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'Arcaneo ou par virement. L'accès au Congrès pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 6. Hébergement, accès : nous consulter. 7. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après :

Cachet et signature :